Extension de la carrière de Neuville - Commune de Chasseneuil (36)

PLAN DE REMISE EN ÉTAT

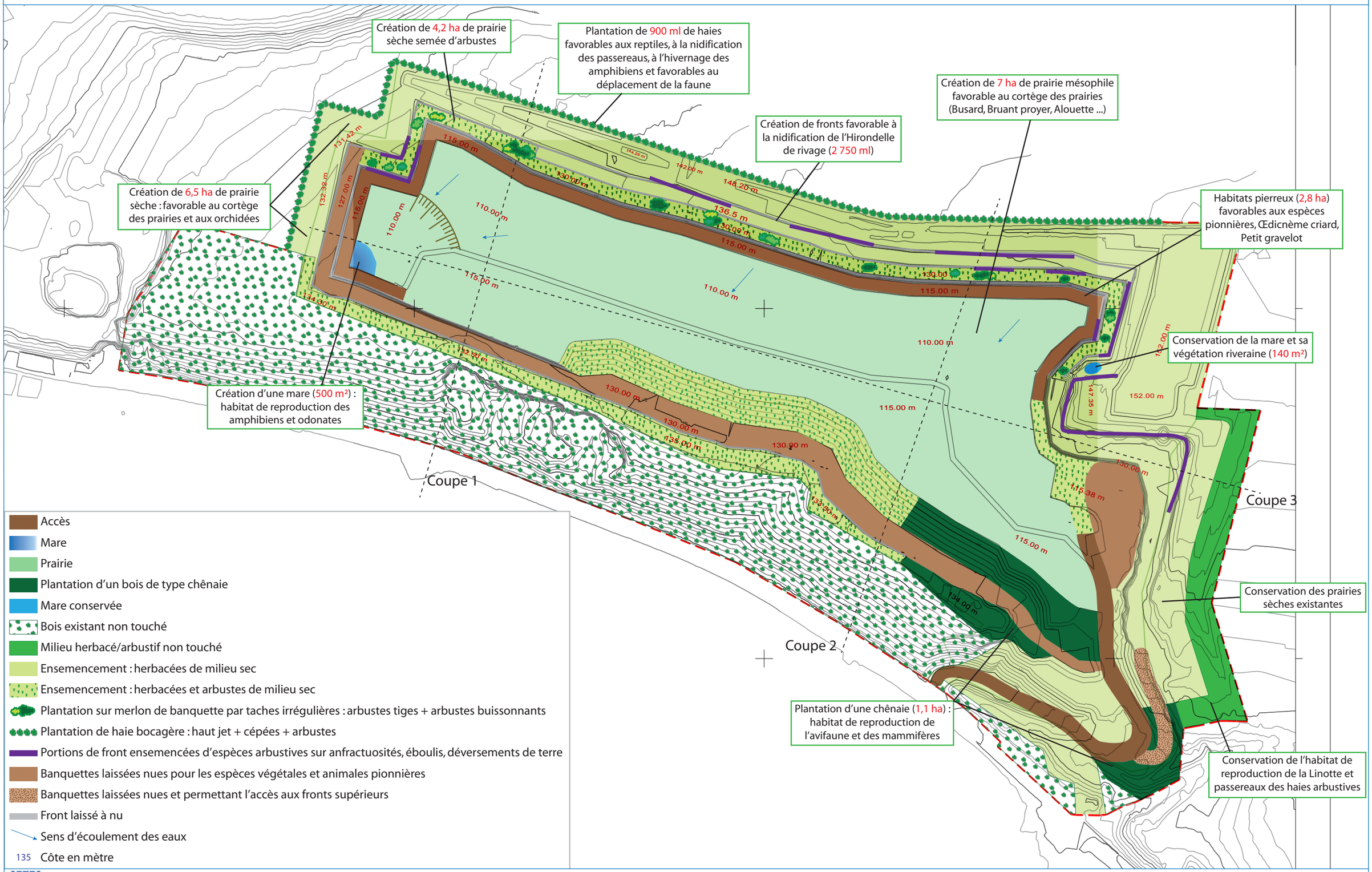

Fond : Extrait du plan topographique

1/3 000

0 — 150 m

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse.

Juillet 2015

COUPES TYPES DU RÉAMÉNAGEMENT DES GRADINS

COUPE TYPE DU FRONT SUPÉRIEUR (CALCAIRE EN PLAQUETTE)

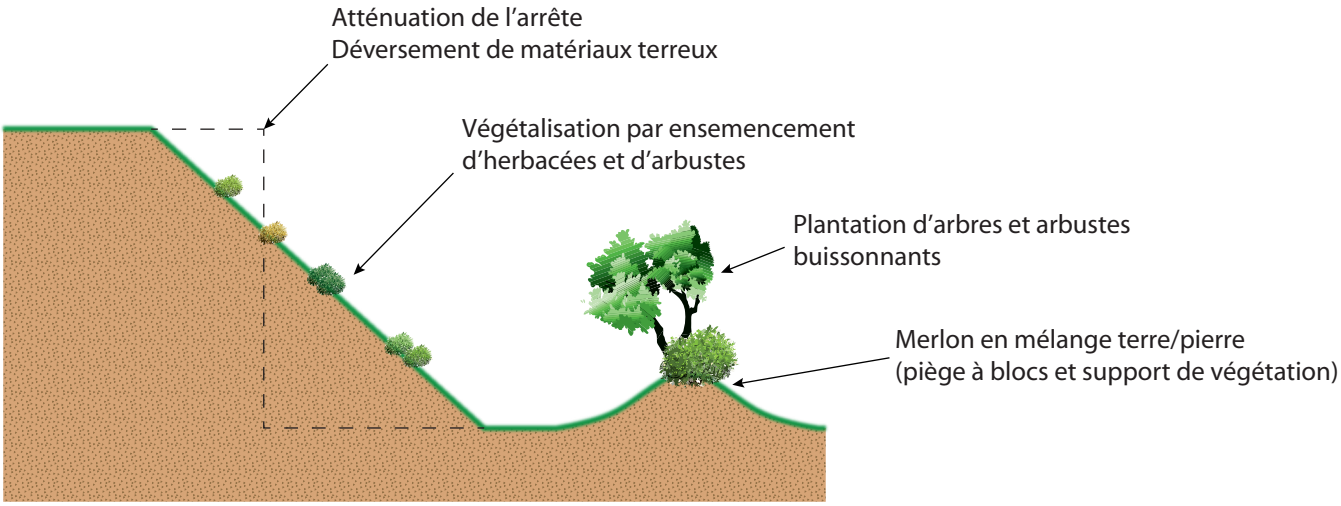

COUPE TYPE DES FRONTS DE CALCAIRE MASSIF INFÉRIEURS

Portions ensemencées

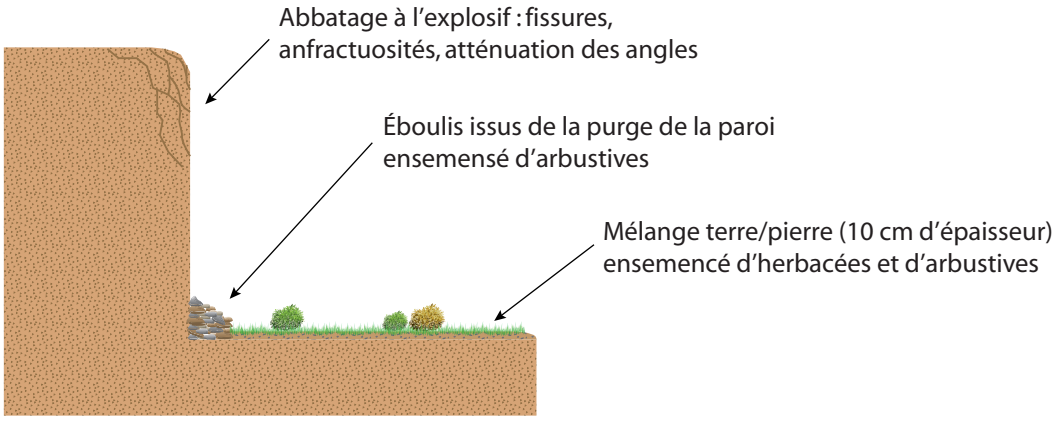

Portions calcaire à nu

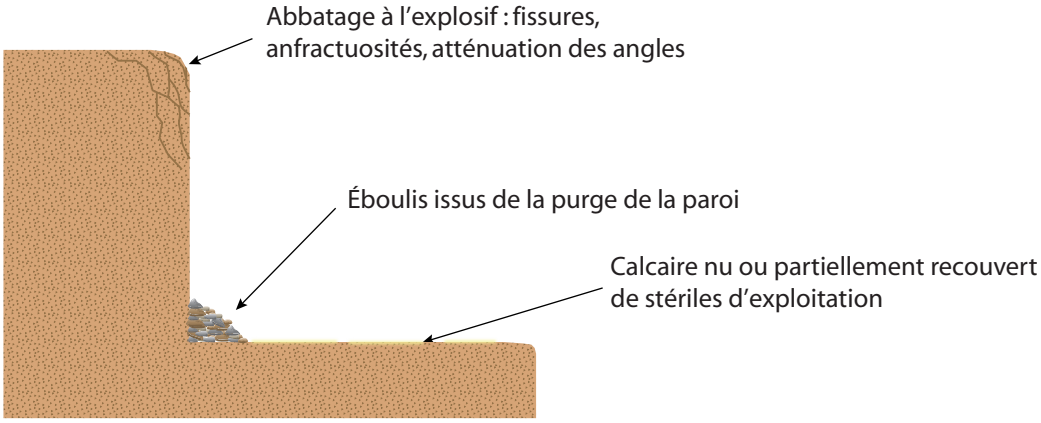

COUPE SCHÉMATIQUE DU RÉAMÉNAGEMENT
Coupe 1

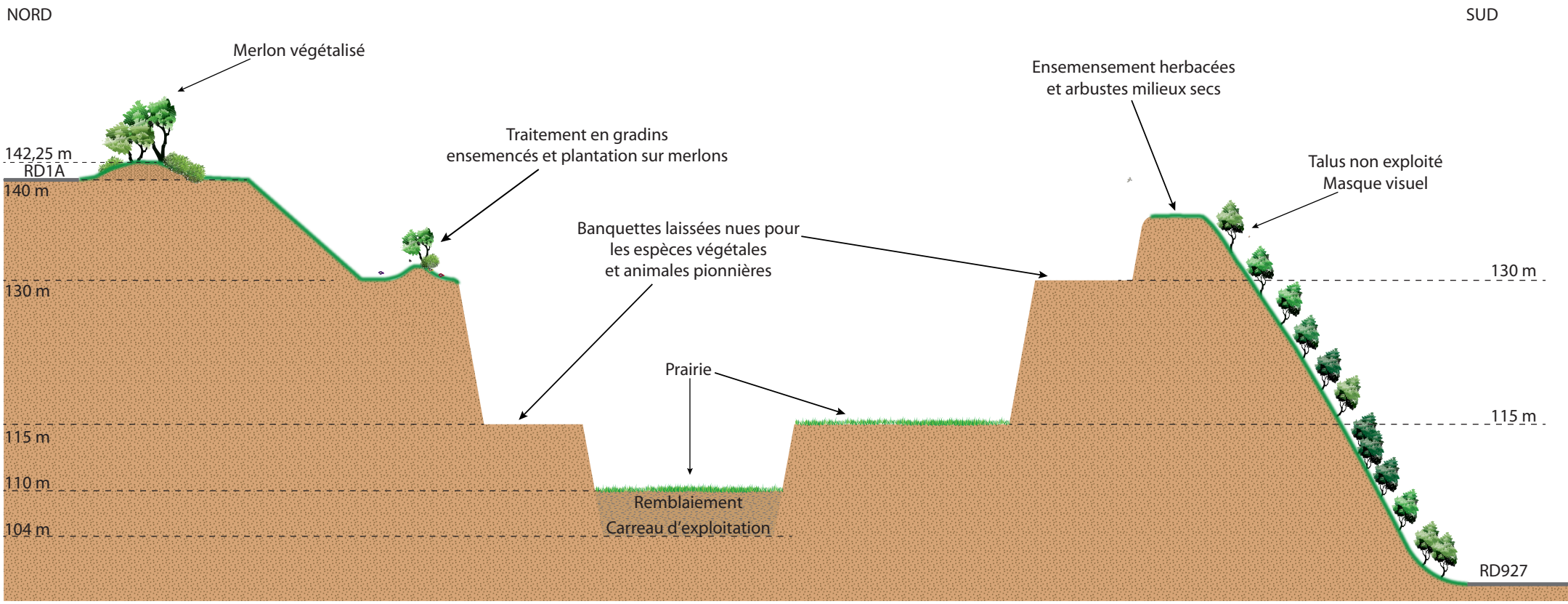

COUPE SCHÉMATIQUE DU RÉAMÉNAGEMENT
Coupe 2

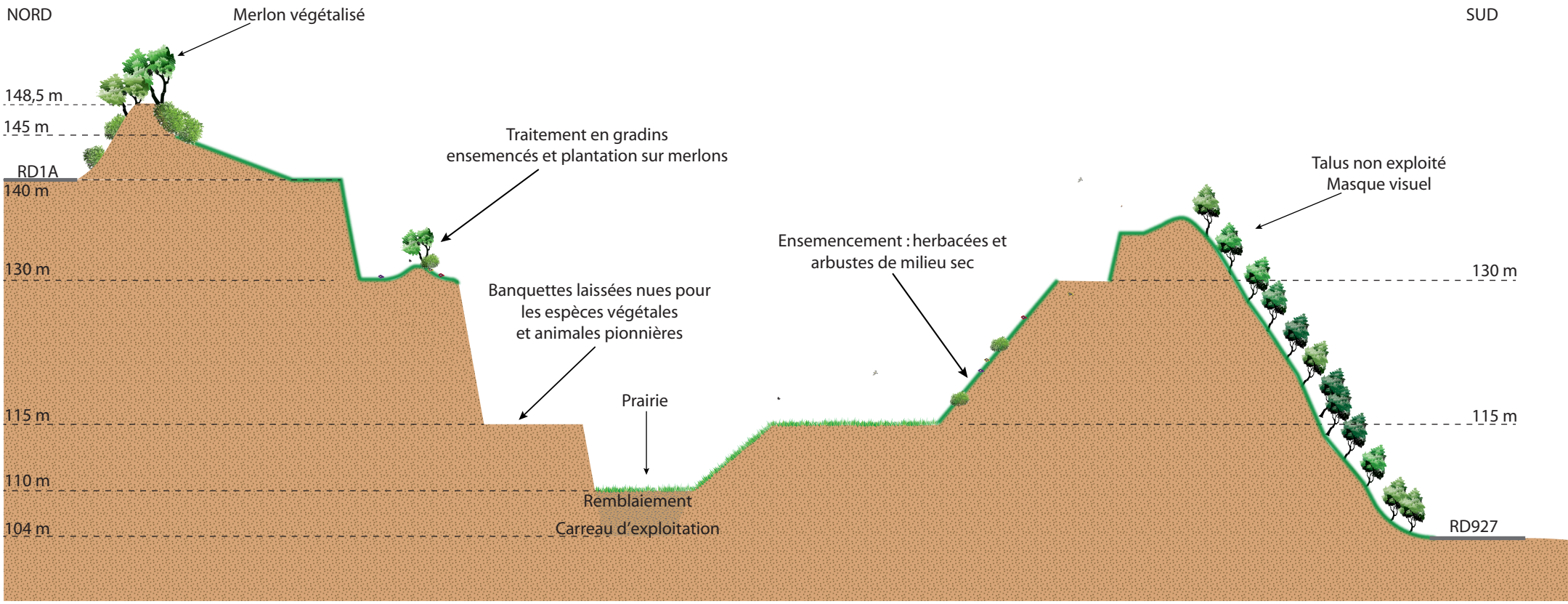

COUPE SCHÉMATIQUE DU RÉAMÉNAGEMENT
Coupe 3

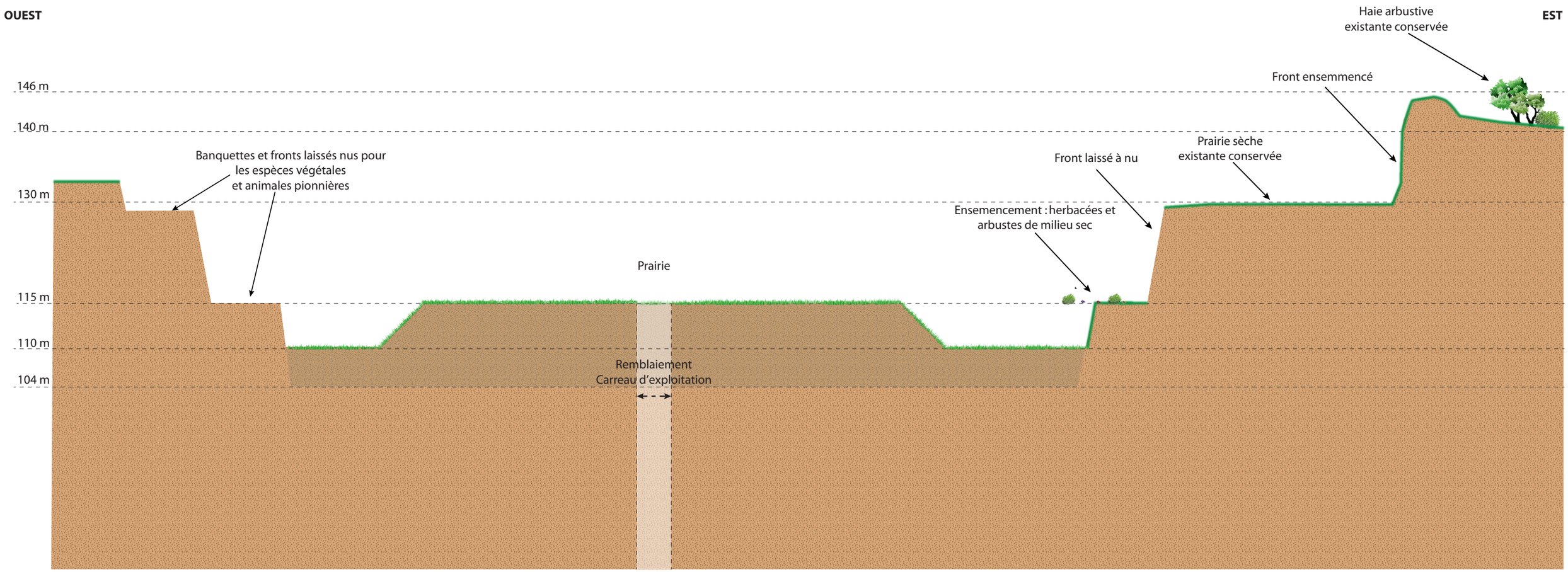

CONCLUSION

Le projet d'extension de la carrière prend place dans le contexte de la vallée de la Creuse, région d'intérêt écologique mais également d'intérêt économique sur le plan de l'exploitation des matériaux de carrière.

Le site du projet offre des habitats naturels et des habitats plus anthropiques liés à la carrière existante ; il accueille 6 espèces végétales protégées ainsi que des espèces animales protégées : 52 espèces d'oiseaux, 5 espèces de mammifères, 3 espèces de reptiles et 4 espèces d'amphibiens.

L'impact brut du projet en l'absence de mesures est un impact sur l'ensemble des espèces mentionnées ci-dessus.
L'adaptation du projet aux contraintes écologiques a permis de réduire fortement la zone impactée (évitement) et de préserver ainsi le plus grand nombre d'espèces protégées.

Les mesures de réduction d'impact mises en œuvre sont destinées à garantir l'absence d'atteinte aux spécimens d'espèces végétales protégées et aux individus d'espèces animales lors de l'exploitation : Transplantation des 2 pieds d'Orchis pyramidal, Protection des pieds d'espèces végétales situées en bordure de la zone exploitée (sérapias langue, orchis pyramidal, céphalanthère rouge), Conservation d'habitats d'espèces pendant toute la durée de l'exploitation.

Après mise en place des mesures d'évitement et de réduction d'impact, il reste un impact résiduel faible sur l'habitat des espèces faunistiques prairiales.
Par conséquent, la société Lhoist France Centre Ouest prévoit des mesures compensatoires visant à préserver ces espèces sur le site. Les compensations seront entièrement développées sur le périmètre de la carrière par création de surfaces d'habitat d'espèce animales dans le cadre de la remise en état à vocation écologique de la carrière. Les surfaces d'habitat restituées sont au minimum égales à celles impactées.

Ces habitats seront gérés de manière à satisfaire aux exigences des espèces ; ils feront l'objet d'un suivi destiné à vérifier l'efficacité des mesures.

Au final, le projet de renouvellement et d'extension de carrière de Neuville, avec les mesures d'évitement, de réduction et de compensation d'impact présentées, constitue le meilleur compromis entre activités économiques et patrimoine naturel au plan local.
Il permet d'assurer la pérennité des espèces protégées végétales et animales.
Le réaménagement du site proposé permettra de compenser les milieux détruits mais également de pérenniser les milieux rocheux créés par l'exploitation et favorables aux espèces protégées.

Le présent dossier démontre que le projet ne compromet pas le maintien des espèces protégées localement. Conformément à l'Article L.411-2 du Code de l'Environnement et moyennant les mesures prévues, la dérogation ne nuira pas au maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle.

Annexes

ANNEXE 1: INVENTAIRE FLORISTIQUE

Milieux herbacés (friches, talus, chemins, prairies, carrière)		
Nom latin	**Nom commun**	**Protection**
Espèces ligneuses		
Acer campestre L.	Erable champêtre	
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	
Betula pendula Roth	Bouleau blanc	
Buddleja davidii Franch.	Arbre à papillons	
Clematis vitalba L.	Clématite vigne blanche	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne	
Fraxinus excelsior L.	Frêne	
Ligustrum vulgare L.	Troène	
Populus alba L.	Peuplier blanc	
Populus nigra L.	Peuplier noir	
Populus tremula L.	Peuplier tremble	
Prunus avium L.	Merisier	
Prunus domestica L.	Prunier	
Prunus spinosa L.	Prunellier	
Quercus pubescens Willd.	Chêne pubescent	
Robinia pseudoacacia L.	Robinier faux acacia	
Rosa sp.	Rosier	
Rubus sp.	Ronce	
Salix alba L.	Saule blanc	
Salix caprea L.	Saule marsault	
Sambucus ebulus L.	Sureau yèble	
Espèces herbacées		
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille	
Acinos arvensis (Lam.) Dandy	Sariette des prés	
Aegopodium podagraria L.	Herbe aux goutteux	
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire	
Agrostis capillaris L.	Agrostide capillaire	
Allium sphaerocephalon L.	Ail à tête ronde	
Allium vineale L.	Ail des vignes	
Alyssum montanum L.	**Alysse des montagnes**	**Régional (Centre)**
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich.	**Orchis pyramidal**	**CITES Annexe B, Régionale (Centre)**
Anagallis arvensis L.	Mouron rouge	
Anchusa officinalis L.	Buglosse officinale	
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante	
Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnéraire	
Arabis hirsuta (L.) Scop.	Arabette hérissée	

Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J. & C.Presl	Fenasse	
Asperula cynanchica L.	Aspérule à l'esquinancie	
Aubrieta deltoidea (L.) DC.	Aubriette	
Bellis perennis L.	Paquerette vivace	
Blackstonia perfoliata (L.) Huds.	Blackstonie perfoliée	
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv.	Brachypode penné	
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.	Brachypode des rochers	
Brassica napus L.	Colza	
Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch	Chou noir	
Bromus erectus Huds.	Brome érigé	
Bromus hordeaceus L.	Brome mou	
Bromus sterilis L.	Brome stérile	
Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque	
Campanula rotundifolia L.	Campanule à feuilles rondes	
Campanula trachelium L.	Campanule gantelée	
Carex flacca Schreb.	Laîche glauque	
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb.	Catapode rigide	
Centaurium erythraea Rafn	Petite centaurée rouge	
Centranthus ruber (L.) DC.	Valériane rouge	
Cerastium brachypetalum Desp. Ex Pers.	Céraiste à pétales courts	
Cheiranthus cheirii	Giroflée ravenelle	
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	
Convolvulus arvensis L.	Liseron vrillé	
Crepis vesicaria L. subsp. Taraxacifolia (Thuill.) Thell. Ex Schinz & R.Keller	Crépide à feuilles de pissenlit	
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré	
Daucus carota L.	Carotte	
Dianthus carthusianorum L.	Œillet des Chartreux	
Digitalis lutea L.	**Digitale jaune**	**Départemental (Creuse) Régional (Centre)**
Echium vulgare L.	Vipérine commune	
Erigeron acer L.	Vergerette acre	
Erigeron annuus (L.) Desf.	Vergerette annuelle	
Eryngium campestre L.	Panicaut champêtre	
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire chanvrine	
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbe réveil-matin	
Festuca glauca	Fétuque glauque	
Festuca ovina L.	Fétuque ovine	
Festuca pratensis Huds.	Fétuque des prés	
Festuca sp.	Fétuque sp.	
Fragaria vesca L.	Fraisier sauvage	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	
Galium mollugo L. subsp. Erectum Syme	Gaillet blanc	
Geranium columbinum L.	Géranium des colombes	
Geranium robertianum L.	Géranium herbe à Robert	
Geranium rotundifolium L.	Géranium à feuilles rondes	
Geum urbanum L.	Benoîte des villes	

Helianthemum nummularium (L.) Mill.	Hélianthème jaune	
Helleborus foetidus L.	Hellébore fétide	Départemental (Creuse)
Hieracium pilosella L.	Epervière piloselle	
Hieracium sp	Epervière	
Hippocrepis comosa L.	Hippocrépide à toupet	Départemental (Creuse)
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	
Hordeum murinum L.	Orge des rats	
Hypericum perforatum L.	Millepertuis commun	
Knautia arvensis (L.) Coult.	Knautie des champs	
Lactuca serriola L.	Laitue serriole	
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre	
Lathyrus hirsutus L.	Gesse hirsute	
Lathyrus pratensis L.	Gesse des prés	
Leucanthemum vulgare Lam.	Marguerite	
*Linum bienne Mill.**	Lin bisannuel	
*Linum catharticum L.**	Lin cathartique	
*Linum tenuifolium L.**	Lin à feuilles tenues	
*Linum trigynum L.**	Lin à trois styles	
*Linum usitatissimum L.**	Lin cultivé sauvage	
Lithospermum purpurocaeruleum L.	Grémil pourpre bleu	
Lolium temulentum L.	Ivraie à fleurs nombreuses	
Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé	
Malva sylvestris L.	Mauve sauvage	
Medicago arabica (L.) Huds.	Luzerne d'arabie	
Medicago lupulina L.	Lupuline	
Medicago sativa L.	Luzerne cultivée	
Melica ciliata L.	Mélique ciliée	
Melilotus albus Medik.	Mélilot blanc	
Melilotus altissimus Thuill.	Mélilot élevé	
Melilotus officinalis Lam.	Mélilot officinal	
Mercurialis annua L.	Mercuriale annuelle	
Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis rameux	
Ononis spinosa L. subsp. Maritima (Dumort. Ex Piré) P.Fourn. var. maritima	Bugrane rampante	
Ophrys apifera var. apifera Huds.	Ophrys abeille	CITES Annexe B
Ophrys aranifera Huds.	Ophrys araignée	CITES Annexe B,
Origanum vulgare L.	Marjolaine sauvage	
Ormenis nobilis (L.) Coss. & Germ.	Camomille romaine	
Orobanche caryophyllacea Sm.	Orobanche vulgaire	
Papaver rhoeas L.	Coquelicot	
Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood	Oeillet prolifère	
Phleum pratense L.	Fléole des prés	
Picris echioides L.	Picride fausse vipérine	
Picris hieracioides L.	Picride épervière	
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	
Plantago major L.	Grand plantain	
Poa pratensis L. subsp. Angustifolia Dumort.	Pâturin à feuilles étroites	
Poa trivialis L.	Pâturin commun	
Potentilla reptans L.	Quintefeuille	
Primula veris L.	Coucou	

Prunella vulgaris L.	Brunelle commune	
Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse	
Reseda lutea L.	Réséda jaune	
Rumex acetosa L.	Oseille sauvage	
Rumex crispus L.	Oseille crépue	
Sanguisorba minor Scop.	Petite pimprenelle	
Saxifraga tridactylites L.	saxifrage à trois doigts	
Securigera varia (L.) Lassen	Coronille bigarrée	
Senecio jacobaea L.	Séneçon jacobée	
Senecio vulgaris L.	Séneçon commun	
Serapias lingua *L.**	Sérapias langue	CITES Annexe B, Départemental (Loire), Régional (Bretagne, Centre, Limousin)
Silene latifolia Poir. Subsp. Alba (Mill.) Greuter & Burdet	Compagnon blanc	
Silene nutans L.	Silène penchée	
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé	
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	
Stachys recta L.	Epiaire droite	
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée	
Taraxacum campylodes G.E.Haglund	Pissenlit	
Teucrium chamaedrys L.	Germandrée petit-chêne	
Torilis arvensis (Huds.) Link	Torilis des champs	
Tragopogon pratensis L.	Salsifis des prés	
Trifolium campestre Schreb.	Trèfle champêtre	
Trifolium dubium Sibth.	Petit trèfle jaune	
Trifolium pratense L.	Trèfle des près	
Trifolium repens L.	Trèfle blanc	
Triticum sp.	Blé	
Tussilago farfara L.	Pas-d'âne	
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	
Verbena officinalis L.	Verveine officinale	
Veronica persica Poir.	Véronique de Perse	
Vicia hirsuta (L.) Gray	Vesce hérissée	
Vicia sativa L.	Vesce cultivée	
Viola saxatilis F.W.Schmidt	Pensée sauvage	
Vulpia bromoides (L.) Gray	Vulpie faux brome	
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel.	Vulpie des rats	
Champs -cultures		
Espèces herbacées		
Anagallis arvensis L.	Mouron rouge	
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J. & C.Presl	Fenasse	
Avena barbata Link	Avoine barbue	
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv.	Brachypode penné	
Brassica napus L.	Colza	
Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch	Chou noir	
Bromus hordeaceus L.	Brome mou	
Bromus sterilis L.	Brome stérile	
Crepis pulchra L.	Crépide élégante	
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbe réveil-matin	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	

Geranium columbinum L.	Géranium des colombes	
Geranium dissectum L.	Géranium découpé	
Hordeum vulgare L.	Orge cultivée	
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre	
Lathyrus hirsutus L.	Gesse à gousses velues	
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	Miroir de Vénus	
Medicago arabica (L.) Huds.	Luzerne d'arabie	
Mercurialis annua L.	Mercuriale annuelle	
Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis rameux	
Ononis spinosa L.	Bugrane épineux	
Papaver rhoeas L.	Coquelicot	
Senecio vulgaris L.	Séneçon commun	
Sonchus arvensis L.	Laiteron des champs	
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	
Triticum sp.	Blé	
Veronica persica Poir.	Véronique de Perse	
Viola arvensis Murray	Violette des champs	
Chênaie pubescente, petits boisements		
Espèces ligneuses		
Acer campestre L.	Erable champêtre	
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	
Aesculus hippocastanum L.	Maronnier d'Inde	
Betula pendula Roth	Bouleau blanc	
Populus tremula L.	Peuplier tremble	
Buxus sempervirens L.	Buis	
Carpinus betulus L.	Charme	
Castanea sativa Mill.	Châtaignier	
Castanea sativa Mill.	Châtaignier	
Clematis vitalba L.	Clématite vigne blanche	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	
Corylus avellana L.	Noisetier	
Crataegus laevigata (Poir.) DC.	Aubépine épineuse	
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne	
Cytisus scoparius (L.) Link	Genêt à balais	
Euonymus europaeus L.	Fusain d'Europe	
Fraxinus excelsior L.	Frêne	
Hedera helix L.	Lierre	
Juglans regia L.	Noyer	
Juniperus communis L.	Genévrier commun	
Ligustrum vulgare L.	Troène	
Lonicera caprifolium L.	Chèvrefeuille	
Malus domestica Borkh.	Pommier cultivé	
Mespilus germanica L.	Néflier	
Mespilus germanica L.	Néflier	
Prunus avium L.	Merisier	
Prunus domestica L.	Prunier	
Prunus sp.	Cerisier d'ornement	
Prunus sp.	Prunus sp.	
Prunus spinosa L.	Prunellier	
Quercus ilex L.	Chêne vert	

Quercus pubescens Willd.	Chêne pubescent	
Quercus rubra L.	Chêne rouge d'Amérique	
Robinia pseudoacacia L.	Robinier faux acacia	
Rosa agrestis Savi	Eglantier agreste	
Rosa sp.	Rosier	
Rubus sp.	Ronce	
Salix caprea L.	Saule marsault	
Sambucus nigra L.	Sureau noir	
Sorbus torminalis (L.) Crantz	Alisier torminal	
Tilia cordata Mill.	Tilleul à petites feuilles	
Ulmus minor Mill.	Orme champêtre	
Viburnum lantana L.	Viorne lantane	
Espèces herbacées		
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire pétiolée	
Arabis hirsuta (L.) Scop.	Arabette hérissée	
Arum maculatum L.	Gouet tacheté	
Arum maculatum L.	Gouet tacheté	
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.	Brachypode des rochers	
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv.	Brachypode penné	
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv.	Brachypode des bois	
Bromus erectus Huds.	Brome érigé	
Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque	
Carex flacca Schreb.	Laîche glauque	
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch	**Céphalenthère à longues feuilles**	**CITES Annexe B, Départemental (Dordogne), Régional (Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Picardie)**
Cephalanthera rubra (L.) Rich.	**Céphalanthère rouge**	**CITES Annexe B ; Départemental (Lot-et-Garonne) ; Régionale (Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile de France, Pays-de-la-Loire)**
Cruciata laevipes Opiz	Gaillet croisette	
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré	
Digitalis lutea L.	**Digitale jaune**	**Départemental (Creuse) Régional (Centre)**
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Fougère mâle	
Festuca glauca	Fétuque glauque	
Geranium robertianum L.	Géranium herbe à Robert	
Helleborus foetidus L.	Hellébore fétide	Départemental (Creuse)
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin	Luzule des bois	
Luzula forsteri (Sm.) DC.	Luzule de Forster	
Melampyrum pratense L.	Mélampyre des près	
Origanum vulgare L.	Marjolaine sauvage	
Phyllitis scolopendrium (L.) Newman	Scolopendre	Départemental (Creuse),
Polygonatum multiflorum (L.) All.	Sceau de Salomon multiflore	
Polygonatum multiflorum (L.) All.	Sceau de Salomon multiflore	
Pulmonaria longifolia L.	Pulmonaire à longues feuilles	
Ranunculus ficaria L.	Ficaire fausse renoncule	
Rubia peregrina L.	Garance voyageuse	
Rubia peregrina L.	Garance voyageuse	

Ruscus aculeatus L.	Fragon faux houx	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe V
Ruscus aculeatus L.	Fragon faux houx	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe V
Tamus communis L.	Herbe aux femmes battues	
Tamus communis L.	Herbe aux femmes battues	
Taraxacum campylodes G.E.Haglund	Pissenlit	
Teucrium chamaedrys L.	Germandrée petit-chêne	
Tussilago farfara L.	Pas-d'âne	
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit chêne	
Viola reichenbachiana Jord. Ex Boreau	Violette des bois	
Viola riviniana Rchb.	Violette de Rivinus	
Chênaie pubescente faciès à fougère scolopendre		
Espèces ligneuses		
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	
Aesculus hippocastanum L.	Maronnier d'Inde	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	
Euonymus europaeus L.	Fusain d'europe	
Fraxinus excelsior L.	Frêne	
Hedera helix L.	Lierre	
Sambucus nigra L.	Sureau noir	
Ulmus minor Mill.	Orme champêtre	
Espèces herbacées		
Arum maculatum L.	Gouet tacheté	
Asplenium scolopendrium L.	Scolopendre	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	
Geranium robertianum L.	Géranium herbe à Robert	
Solanum dulcamara L.	Douce-amère	
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	
Solanum dulcamara L.	Douce-amère	
Châtaigneraie - Erablaie		
Espèces ligneuses		
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	
Carpinus betulus L.	Charme	
Castanea sativa Mill.	Châtaignier	
Corylus avellana L.	Noisetier	
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne	
Euonymus europaeus L.	Fusain d'europe	
Fraxinus excelsior L.	Frêne	
Hedera helix L.	Lierre	
Mespilus germanica L.	Néflier	
Populus tremula L.	Peuplier tremble	
Sambucus nigra L.	Sureau noir	
Sorbus torminalis (L.) Crantz	Alisier torminal	
Viburnum lantana L.	Viorne lantane	
Aesculus hippocastanum L.	Maronnier d'Inde	
Tilia cordata Mill.	Tilleul à petites feuilles	
Espèces herbacées		

Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire pétiolée	
Geranium robertianum L.	Géranium herbe à Robert	
Geum urbanum L.	Benoîte des villes	
Primula veris L.	Coucou	
Ranunculus ficaria L.	Ficaire fausse renoncule	
Ruscus aculeatus L.	Fragon faux houx	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe V
Polygonatum multiflorum (L.) All.	Sceau de Salomon multiflore	
Hyacinthoïdes non-scripta	Jacinthe des bois	
Carex flacca Schreb.	Laîche glauque	
Haies		
Espèces ligneuses		
Acer campestre L.	Erable champêtre	
Clematis vitalba L.	Clématite vigne blanche	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne	
Fraxinus excelsior L.	Frêne	
Hedera helix L.	Lierre	
Juglans regia L.	Noyer	
Ligustrum vulgare L.	Troène	
Malus domestica Borkh.	Pommier cultivé	
Prunus avium L.	Merisier	
Prunus domestica L.	Prunier	
Prunus spinosa L.	Prunellier	
Quercus pubescens Willd.	Chêne pubescent	
Rosa canina L.	Rosier des chiens	
Rubus sp.	Ronce	
Ulmus minor Mill.	Orme champêtre	
Viburnum lantana L.	Viorne lantane	
Espèces herbacées		
Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque	
Bromus sterilis L.	Brome stérile	
Festuca pratensis Huds.	Fétuque des prés	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	
Geum urbanum L.	Benoîte des villes	
Helleborus foetidus L.	Hellébore fétide	Départemental (Creuse)
Heracleum sphondylium L.	Berce des prés	
Rumex acetosa L.	Oseille sauvage	
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé	
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	
Tamus communis L.	Herbe aux femmes battues	
Vicia sativa L.	Vesce cultivée	
Mare		
espèces ligneuses		
Salix alba L.	Saule blanc	
Salix caprea L.	Saule marsault	
Salix purpurea L.	Saule pourpre	

espèces herbacées		
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	
Alisma plantago-aquatica L.	Flûteau commun	
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	Héléocharis des marais	
Epilobium hirsutum L.	Epilobe hérissée	
Juncus articulatus L.	Jonc articulé	
Juncus effusus L.	Jonc épars	
Typha latifolia L.	Massette à larges feuilles	
Rumex crispus L.	Oseille crépue	
Chara globularis		
Champs -cultures		
Espèces herbacées		
Anagallis arvensis L.	Mouron rouge	
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J. & C.Presl	Fenasse	
Avena barbata Link	Avoine barbue	
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv.	Brachypode penné	
Brassica napus L.	Colza	
Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch	Chou noir	
Bromus hordeaceus L.	Brome mou	
Bromus sterilis L.	Brome stérile	
Crepis pulchra L.	Crépide élégante	
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbe réveil-matin	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	
Geranium columbinum L.	Géranium des colombes	
Geranium dissectum L.	Géranium découpé	
Hordeum vulgare L.	Orge cultivée	
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre	
Lathyrus hirsutus L.	Gesse à gousses velues	
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	Miroir de Vénus	
Medicago arabica (L.) Huds.	Luzerne d'arabie	
Mercurialis annua L.	Mercuriale annuelle	
Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis rameux	
Ononis spinosa L.	Bugrane épineux	
Papaver rhoeas L.	Coquelicot	
Senecio vulgaris L.	Séneçon commun	
Sonchus arvensis L.	Laiteron des champs	
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	
Triticum sp.	Blé	
Veronica persica Poir.	Véronique de Perse	
Viola arvensis Murray	Violette des champs	
Pelouses pionnières (Zone pierreuse colonisée par la végétation pionnière)		
Espèces herbacées		
Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnéraire	
Blackstonia perfoliata (L.) Huds.	Blackstonie perfoliée	
Cerastium pumilum Curtis	Céraiste nain	

Crepis vesicaria L. subsp. Taraxacifolia (Thuill.) Thell. Ex Schinz & R.Keller	Crépide à feuilles de pissenlit	
Helianthemum nummularium (L.) Mill.	Hélianthème jaune	
Hieracium pilosella L.	Epervière piloselle	
Hippocrepis comosa L.	Hippocrépide à toupet	Départemental (Creuse)
Linum catharticum L.	Lin purgatif	
Linum Leonii L.	Lin de Léo	Régional (Centre)
Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis rameux	
Ophrys apifera var. apifera Huds.	Ophrys abeille	CITES Annexe B
Ophrys aranifera Huds.	Ophrys araignée	CITES Annexe B
Bromus erectus Huds.	Brome érigé	

ANNEXE 2

ORCHIS PYRAMIDAL

ANACAMPTIS PYRAMIDALIS

Désignation et statut de protection

Nom scientifique de référence : *Anacamptis pyramidalis (L.) Rich.*
Nom vernaculaire : Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide
Famille : Orchidaceae

Statut national
Protection : L'espèce est uniquement protégée dans la région Centre
Liste rouge de la flore menacée de France : Non (LC)

Statut local
Liste rouge de la flore menacée de la région centre : LC

Description

Plante de 20 à 60 cm. Feuilles étagées le long de la tige, dressées. Inflorescence dense en épi conique. Fleurs roses à violet foncé. Sépales latéraux étalés. Sépale dorsal formant un casque lâche avec les pétales latéraux. Labelle trilobé à lobes égaux.
Au début de sa floraison, cette orchidée prend la forme de petites pyramides d'un rose parfois intense. Puis l'épi floral composé de nombreuses petites fleurs s'allonge et devient ovoïde. Chaque fleur possède un labelle à trois lobes presque égaux, deux sépales latéraux étalés et un casque formé du troisième sépale et des deux autres pétales. Chaque fleur est également munie d'un éperon de 6 à 9 mm, nectarifère, arqué et grêle, dont l'accès est réservé uniquement à qui possède une langue assez grande. Les papillons sont donc les principaux visiteurs. Deux crêtes saillantes situées à la base du labelle guident leur trompe. Il existe des Orchis pyramidal entièrement blanches.

Période de floraison : mi-mai à mi-juin.

Ecologie

Plante de pleine lumière ou de mi-ombre, elle préfère les sols secs et calcaires. Elle pousse sur les pelouses, sur les talus, dans les bois clairs.

Aire de distribution et habitat

Aire méditerranéenne et atlantique ; en France, couvrant pratiquement tout le territoire, disséminé et très rare en Belgique, moins rare au Luxembourg.
On la trouve jusqu'à 1900 mètres d'altitude.

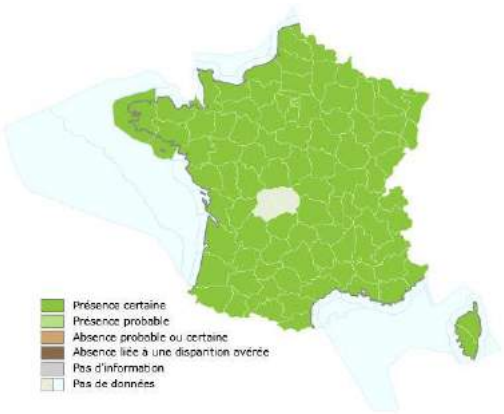

Carte de répartition en France métropolitaine et Corse

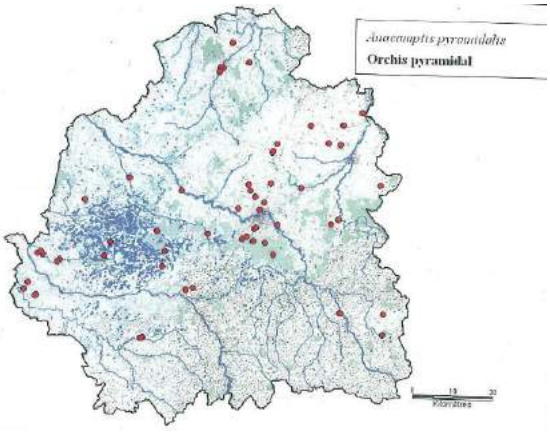

Pré-atlas des orchidées de l'Indre, de 1997 à 2009 – Indre Nature

En Indre, l'espèce est peu commune. Assez présente dans les basses vallées de l'Anglin et de la Creuse, disséminé en Brenne et en Champagne berrichonne.

LINOTTE MÉLODIEUSE

LINARIA CANNABINA

Désignation et statut de protection

	Protections	Liste rouge France	Liste rouge régionale	Liste rouge Indre
Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina)*	N;Nh;B2	VU	NT	-

Biologie

France DUMAS

La Linotte mélodieuse est très largement distribuée à travers des habitats présents dans tout le pays. Elle niche dans de nombreux types de milieux ouverts et d'espaces présentant des buissons et arbrisseaux.

Assez grégaire, les couples de linottes mélodieuses peuvent s'établir à raison de densités relativement importantes sur certains sites.

Les nicheurs arrivent en mars et avril (parfois dès fin février et jusqu'en mai). Dès le mois d'août, lorsque les jeunes ont acquis leur indépendance, les linottes se rassemblent en petits groupes qui parcourent les sites particulièrement riches en aliments à cette période de l'année. La migration d'automne débute en septembre et culmine en octobre.

Les couples déposent plusieurs pontes comptant 3 à 5 œufs entre mai et juillet. Le nid est installé dans les branches basses d'un buisson, le plus souvent non loin du sol, à moins de 1,5 m. Le couple entreprend souvent une seconde nichée dès le mois de juin sous nos latitudes.

La Linotte mélodieuse s'alimente principalement de semences de petite taille récoltées sur le sol, plus rarement sur les épis ou les plantes séchées.

Aire de distribution et habitat

- Aire de distribution
  La Linotte mélodieuse est présente dans tout le Paléarctique occidental, excepté l'Islande, les îles de la mer du Nord et les régions boréales de Scandinavie et de Russie.

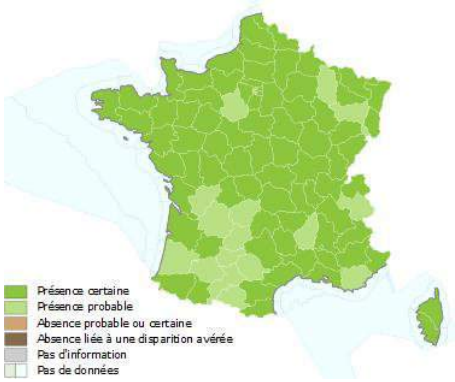

Elle niche dans tous les départements de France continentale. Elle y est migratrice partielle, remplacée en période hivernale par des effectifs importants provenant de Scandinavie, de Russie, de Biélorussie et de Pologne qui se distribuent dans tout l'hexagone et augmentent sensiblement les effectifs présents dans certaines régions.
L'Atlas des oiseaux de France en hiver a montré que sa présence est plus clairsemée dans l'Est à cette saison. Elle se distribue essentiellement dans la moitié ouest du pays et sur la bordure de la Méditerranée, où les gelées sont moins fortes.
En région Centre, elle est bien présente, elle évite les massifs forestiers et fréquente principalement les milieux agricoles bocagers.

- Habitat
  La Linotte mélodieuse est une espèce nicheuse de nombreux types de milieux ouverts et d'espaces présentant des buissons et arbrisseaux. Elle est particulièrement abondante dans les landes, les grandes coupes forestières, les zones agricoles bocagères et les surfaces en friches (zones agricoles ou industrielles abandonnées).
  On la rencontre également en garrigue, dans les habitats dunaires, en lisières de forêts, dans les parcelles de régénération et les jeunes plantations, spécialement lorsque la végétation spontanée envahit le milieu (genêts, ajoncs, ronciers…). Elle occupe également les jardins et les parcs, les abords des routes et des chemins de fers, les terrains vagues et les espaces périurbains, les vignes et les cultures de colza. La Linotte mélodieuse n'est pas limitée aux espaces de plaines ; elle peut nicher dans les secteurs montagneux.
  En période de migration et en hiver, les habitats explorés sont plus diversifiés, les groupes parcourant surtout les espaces cultivés et les zones ouvertes (les jachères, les prairies non fauchées et les coupes forestières enherbées) qu'ils exploitent à la recherche de graines.

Niveau de rareté régional

La tendance d'évolution des populations régionales de Linotte est conforme à la tendance nationale.
Le statut de conservation de la Linotte mélodieuse est considéré comme défavorable en Europe et en France où un déclin a été mis en évidence. Les effectifs mal connus sont estimés entre 1 et 5 millions de couples en France.
Le déclin de la Linotte mélodieuse a pour causes les changements sensibles des pratiques agricoles et les transformations profondes des paysages qu'elles génèrent : régression des surfaces en bocage, des landes et des parcelles enherbées en lisières de forêts.
Cette espèce est très représentative du groupe lié au milieu agricole, souffrant des fauches précoces, de la disparition des jachères et plus généralement de toutes les plantes à petites graines constituant la base de son alimentation.

CISTICOLE DES JONCS

LINARIA CANNABINA

Désignation et statut de protection

	Protections	Liste rouge France	Liste rouge régionale	Liste rouge Savoie
Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina)*	N;Nh;B2	VU	LC	-

Biologie

La cisticole des joncs a une aire de répartition européenne très instable, étroitement soumise aux conditions climatiques hivernales, elle se reproduit normalement dans toute la té est très largement distribuée à travers des habitats présents dans tout le pays. Elle niche dans de nombreux types de milieux ouverts et d'espaces présentant des buissons et arbrisseaux.
Assez grégaire, les couples de linottes mélodieuses peuvent s'établir à raison de densités relativement importantes sur certains sites.

La Cisticole des joncs peut être observée seule, en couple ou en petits groupe familiaux. Les juvéniles forment des groupes d'environ 20 individus. Après la reproduction, ils dorment en bandes composées d'au moins une centaine d'oiseaux.
Pendant la saison de reproduction, la Cisticole des joncs effectue des parades aériennes. Le mâle vole en zigzagant souvent haut dans les airs, jusqu'à 35 mètres ou plus. Il vole au-dessus d'un territoire de plusieurs centaines de mètres tout en chantant. Parfois, il chante depuis un perchoir.
La plupart des mâles sont polygames. Ils commencent à construire plusieurs nids pour attirer les femelles. Lorsque l'une d'entre elles accepte le mâle, elle finit la construction du nid.
La saison de reproduction est associée aux pluies, et habituellement, cette espèce produit deux couvées par saison.

La Cisticole des joncs se pose souvent sur des tiges d'herbes ou de joncs tout en agitant nonchalamment la queue.
Elle cherche sa nourriture au sol et glane des proies à la base des touffes d'herbes. Il lui arrive à l'occasion de happer des insectes en vol. Elle se nourrit en marchant et en

sautillant sur le sol.
Son régime comprend des insectes et des petits invertébrés comme les sauterelles, les mantes, les libellules, les phalènes, les éphémères et les mouches, les chenilles et les larves d'insectes, les araignées et les escargots. Quelques graines d'herbes sont également consommées.

Aire de distribution et habitat

- Aire de distribution
  La cisticole a une aire de répartition très instable en Europe, étroitement lié aux conditions climatiques hivernales. Elle se reproduit normalement dans toute la région méditerranéenne et le long de l'atlantique, mais elle peut certaine année atteindre la Grande Bretagne et les Pays Bas.
  Elle niche dans tous la partie sud et ouest de la France et de manière plus sporadique dans le grand Est..
  L'Atlas des oiseaux de France en hiver a montré que sa présence est plus clairsemée dans l'Est à cette saison. Elle se distribue essentiellement dans la moitié ouest du pays et sur la bordure de la Méditerranée, où les gelées sont moins fortes.
  En région Centre, elle est assez bien représentée mais avec des effectifs fluctuants.

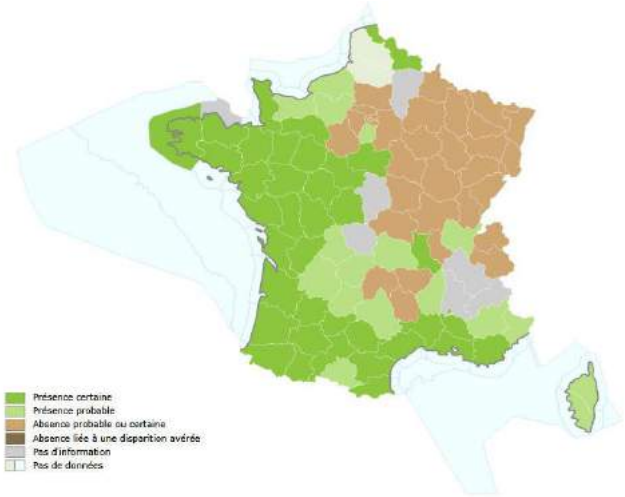

- Habitat
  La cisticole fréquente tous les milieux herbacées, qu'ils soient naturels ou artificiels. Ses milieux de prédilection dans l'Indre sont les bords de fossé, les friches, les cultures de colza, les prairies humides et les céréales.

ANNEXE 3: CARTES CONTACT ESPÈCES

Extension de la carrière de Neuville - Commune de Chasseneuil (36)

INVENTAIRE MAMMIFÈRES

Fond : Orthophotographie SETIS - 2014

Echelle : 1/4 500

0 200 m

Février 2018

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse

Extension de la carrière de Neuville - Commune de Chasseneuil (36)

INVENTAIRE OISEAUX

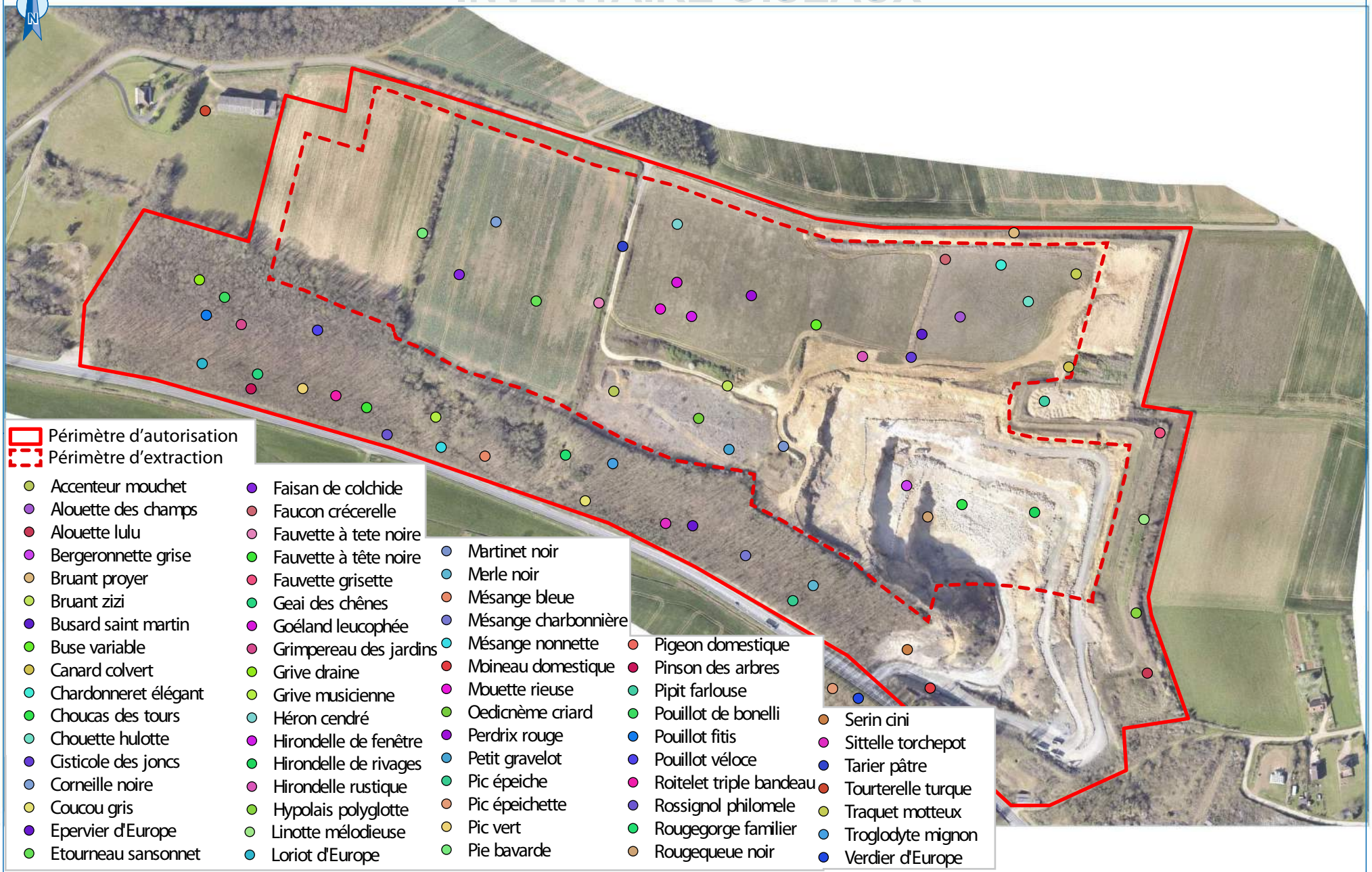

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse

Fond : Orthophotographie SETIS - 2014

Echelle : 1/4 500

0 — 200 m

Février 2018

INVENTAIRE LIBELLULES

Fond : Orthophotographie SETIS - 2014

Echelle : 1/4 500

0 200 m

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse

Février 2018

Extension de la carrière de Neuville - Commune de Chasseneuil (36)

INVENTAIRE AMPHIBIENS

Fond : Orthophotographie SETIS - 2014

Echelle : 1/4 500

0 200 m

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse

Février 2018

ANNEXE 4 : INCIDENCES DU PROJET SUR NATURA 2000

Les sites Natura 2000 proches sont :

- La **ZSC n°FR2400536 « Vallée de la Creuse »** située à proximité de la carrière (200m).
- la **ZSC n°FR2400534 « Grande Brenne »** et la **ZPS n°FR2410003 « Brenne »** recouvrent une grande partie du territoire du parc naturel régional de la Brenne. Ces zones sont éloignées de plus de 7 km de la carrière.

Ces zones Natura 2000 disposent de DOCuments d'OBjectif.

1 .HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE DE LA CREUSE ET DE LA GRANDE BRENNE

- Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site de « la Vallée de la Creuse » :

Type de milieux	Code	Habitats naturels	Niveau
Végétations aquatiques	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*	faible
	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*	bon
Landes et fourrés	4030	Landes sèches européennes	bon
	5110	Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses	bon
	5130	Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires	bon
Formations herbacées	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*) [sites d'orchidées remarquables]	bon
	6410	Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	moyen
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	faible
	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	moyen
Formations pionnières et grottes	6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alysso-Sedion albi* (*)	moyen
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	faible
	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	moyen
	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*	moyen
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	moyen
Formations boisées	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus*	faible
	9130	Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*	faible
	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*	bon
	9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (*)	bon
	91E0	Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*)	bon
	91F0	Forêts mixtes à Chêne pédonculé, Ormes et Frênes riveraines des grands fleuves	moyen

Deux habitats du site de la carrière s'apparentent aux habitats d'intérêt communautaires mentionnés dans le site Natura 2000 de la Vallée de la Creuse :

- Habitat n°8210 : les pentes rocheuses calcaires de la carrière ne possèdent pas de végétation chasmophytique et ne sont donc pas typiques de l'habitat d'intérêt communautaire.
- Habitat n °6210 : certaines pelouses sèches (code Corine 34.32) correspondent à l'habitat d'intérêt communautaire ; elles ne constituent pas au faciès prioritaire

car ne comportent pas un cortège d'orchidées diversifié et ne possèdent que 2 pieds d'une orchidée remarquable.

- Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site de «la Brenne » :

Code Natura 2000	Nom de l'habitat naturel	Priorité
2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*	Moyenne
3110-3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoeto-Nanojuncetea*	Forte
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*	Moyenne
3150	Lacs eutrophes naturels (+ étangs et mares) avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*	Moyenne
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*	Forte
4030	Landes sèches européennes	Moyenne
5130	Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires	Faible
6210	Pelouses sub-atlantiques xéroclines calcicoles	Moyenne
6230*	Formations herbeuse à *Nardus*, riches en espèces, sur substrat siliceux	Faible
6410	Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	Forte
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Faible
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis* et *Sanguisorba officinalis*)	Forte
7150	Dépressions sur substrats tourbeux (*Rhynchosporion*)	Forte
7210*	Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*	Forte
7230	Tourbières basses alcalines	Forte
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedoalbi-Veronicion dillenii*	Moyenne
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*	Faible
91D0*	Tourbière boisée	Forte
91E0*	Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno padion, Alnion incanae, Salicion albae*)	Forte
9230	Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*	Moyenne

(*) Habitat prioritaire
Nouvel habitat observé depuis 1998

Aucun habitat du site de la carrière ne correspond à un habitat d'intérêt communautaire mentionné dans le site Natura 2000 de la Brenne.

⇒ Un habitat d'intérêt communautaire recensé sur le site Natura 2000 de la Creuse est présent sur la carrière de Neuville.

2 .ESPÈCES D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES DE LA VALLÉE DE LA CREUSE ET DE LA GRANDE BRENNE

- Espèces d'intérêts communautaires présentes sur le site Natura 2000 de la Grande Brenne/Brenne :

26 espèces sont présentes sur la ZSC.

	Code Natura 2000	Nom de l'espèce	Nom latin	Priorité
Mollusque	1032	Mulette épaisse	*Unio crassus*	*Forte*
Insectes	1041	Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisii*	*Moyenne*
	1042	Leucorrhine à gros thorax	*Leucorrhinia pectoralis*	*Moyenne*
	1044	Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	*Moyenne*
	1060	Cuivré des marais	*Lycaena dispar*	*Faible*
	1065	Damier de la Succise	*Euphydryas aurinia*	*Moyenne*
	1074	Laineuse du Prunellier	*Eriogaster catax*	*Moyenne*
	1078*	Écaille chinée	*Callimorpha quadripunctaria*	*Faible*
	1083	Lucane Cerf-volant	*Lucanus cervus*	*Faible*
	1084*	Pique-Prune	*Osmoderma eremita*	*Forte*
	1088	Grand Capricorne	*Cerambyx cerdo*	*Faible*
Poissons	1134	Bouvière	*Rhodeus sericeusamarus*	*Faible*
	1163	Chabot	*Cottus gobio*	*Faible*
Amphibien	1166	Triton crêté	*Triturus cristatus*	*Moyenne*
Reptile	1220	Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*	*Forte*
Mammifères	1303	Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	*Moyenne*
	1304	Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	*Moyenne*
	1308	Barbastelle	*Barbastella barbastellus*	*Moyenne*
	1310	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersi*	*Faible*
	1321	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	*Moyenne*
	1323	Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*	*Moyenne*
	1324	Grand Murin	*Myotis myotis*	*Faible*
	1355	Loutre d'Europe	*Lutra lutra*	*Forte*
Plantes	1428	Marsilée à quatre feuilles	*Marsilea quadrifolia*	*Forte*
	1831	Flûteau nageant	*Luronium natans*	*Forte*
	1832	Caldésie à feuilles de Parnassie	*Caldesia parnassifolia*	*Forte*

(*) Espèce prioritaire
Nouvelle espèce observée depuis 1998

- Espèces d'intérêts communautaires présentes sur le site Natura 2000 de la vallée de la Creuse

Groupe	Code	Espèces animales	Niveau
Mollusques	1032	Mulette épaisse (*Unio crassus*)	moyen
Insectes	1041	Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)	faible
	1044	Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)	moyen
	1046	Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*)	faible
	1060	Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar*)	faible
	1065	Damier de la Succise (*Eurodryas aurinia*)	faible
	1078	Écaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*) (*)	faible
	1083	Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)	moyen
	1084	Pique-Prune (*Osmoderma eremita*) (*)	faible
	1088	Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)	faible
Poissons	1095	Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)	bon
	1096	Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)	moyen
	1102	Grande Alose (*Alosa alosa*)	bon
	1134	Bouvière (*Rhodeus amarus*)	faible
	1163	Chabot (*Cottus gobio*)	faible
Amphibiens	1166	Triton crêté (*Triturus cristatus*)	bon
	1193	Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)	bon
Reptiles	1220	Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)	faible
Mammifères	1303	Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)	faible
	1304	Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)	moyen
	1305	Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*)	moyen
	1308	Barbastelle (*Barbastella barbastellus*)	faible
	1321	Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)	faible
	1323	Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*)	faible
	1324	Grand Murin (*Myotis myotis*)	faible
	1337	Castor d'Eurasie (*Castor fiber*)	bon
	1355	Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)	moyen

⇒ Aucune espèce d'intérêt communautaire recensée sur les sites Natura 2000 voisins n'est présente sur la carrière de Neuville.

3 .RELATIONS FONCTIONNELLES ENTRE LE SITE DU PROJET ET LE SITE NATURA 2000

Le site du projet est extérieur à l'enveloppe des sites Natura 2000 : il n'y a **pas d'impacts directs** du projet sur les sites Natura 2000.

La vallée de la Creuse joue un rôle de corridor biologique et de lien fonctionnel entre les différentes entités naturelles. Malgré l'appartenance de la carrière au corridor élargi de la vallée de la Creuse, il n'y a pas de connexion hydraulique entre le site de la carrière et les milieux humides de la Creuse et de la Brenne. Par conséquent, il n'y a **pas d'impacts indirects de la carrière sur les entités humides qui font la spécificité des deux sites Natura 2000.**

Seuls les habitats des prairies appartiennent au corridor diffus des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires. Des relations indirectes entre cet habitat sur site et le même habitat sur les sites Natura 2000 existent via des échanges entre les populations.

⇒ En l'absence de relation directe et en présence de relation indirecte diffuse entre l'exploitation de la carrière et les sites Natura 2000 ; aucun impact n'est attendu sur les habitats et les populations animales des sites Natura 2000.

4 .BILAN DE L'INCIDENCE SUR NATURA 2000

Certains **habitats** rencontrés sur les sites Natura 2000 sont semblables à ceux rencontrés sur la carrière de Neuville. Ces habitats, non spécifiques aux sites Natura 2000, car largement représentés au niveau local, régional et national, sont impactés sur de petites surfaces au regard de celles présentes localement. Les habitats d'intérêt communautaire concernés ne seront pas affectés significativement.

Les **cortèges faunistiques** de la carrière diffèrent de ceux qui font l'intérêt communautaires des sites Natura 2000.

Le projet n'a **pas d'effet d'emprise** et donc pas d'incidence directe sur les sites Natura 2000.

Il n'y a pas de lien fonctionnel majeur entre les sites Natura 2000 et la carrière de Neuville. Le projet ne porte pas atteinte aux possibilités d'échanges entre les populations d'intérêt communautaire.

⇒ **L'exploitation de la carrière ne porte pas atteinte aux espèces ou aux habitats d'intérêt communautaire ; il ne compromet pas les enjeux de conservation des sites Natura 2000 locaux.**

Il n'y a pas lieu de préconiser des mesures de réduction des nuisances.